

Le QCGN est impatient de collaborer avec Ginette Petitpas Taylor, nouvelle ministre des Langues officielles

MONTREAL, le 26 octobre 2021 – Le Quebec Community Groups Network (QCGN) a félicité aujourd’hui Ginette Petitpas Taylor pour sa nomination à titre de ministre des Langues officielles du Canada et lui a offert avec enthousiasme son assistance pour son nouveau portefeuille. Le QCGN a également félicité sa prédécesseure Mélanie Joly pour sa promotion au poste de ministre des Affaires étrangères.

Le QCGN travaille depuis plus de dix ans auprès du gouvernement canadien et la ministre Joly sur la modernisation de la *Loi sur les langues officielles*. En janvier dernier, Mme Joly a déposé le projet de loi C-32, la *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles et apportant des modifications connexes et corrélatives à d’autres lois*. Cette législation, morte au Feuilleton lors de l’annonce des dernières élections, constituait un changement significatif de la position fédérale au sujet des langues officielles. Le QCGN demeure préoccupé par l’idée qu’une initiative législative autour d’une protection spéciale pour le français au Québec menace les droits des Québécois d’expression anglaise ainsi que leur accès équitable aux programmes fédéraux.

« Nous nous méfions des engagements fédéraux visant à soutenir les institutions québécoises d’expression anglaise, étant donné que ces institutions font partie de l’administration civile du Québec », affirme Marlene Jennings, présidente du QCGN, dans une lettre à la nouvelle ministre. Elle ajoute : « Nous sommes également inquiets du fait qu’un soutien fédéral à notre secteur communautaire pourrait impliquer le gouvernement du Québec. »

« Les Québécois d’expression anglaise voient leur communauté menacée comme jamais par le projet de loi 96, la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*. Cette législation, qui modifie la *Charte de la langue française* (Loi 101), contient des dispositions qui, si elles étaient adoptées, modifieraient les libertés fondamentales ainsi que les droits juridiques et les droits à l’égalité de tous les Québécois. Elle tente de modifier unilatéralement la *Loi constitutionnelle* de 1867 et menace l’accès à la justice tel qu’il est garanti en vertu de l’article 133 de cette dernière. »

Mme Jennings soutient que « ces questions sont d’intérêt fédéral. Nous nous attendons à ce que notre gouvernement fédéral défende notre Constitution et la Charte des droits et libertés. Avant les élections, nous étions en discussion avec David Lametti, le ministre de la Justice, à ce sujet, et nous le contacterons sous peu pour poursuivre cette conversation. »

« Il y a évidemment encore beaucoup à faire. La *Loi canadienne sur les langues officielles* doit être modifiée pour répondre aux enjeux auxquels font face les communautés linguistiques minoritaires

francophones et anglophones, souligne Mme Jennings. Le QCGN et les Québécois d'expression anglaise se sont impliqués activement à cet égard et nous continuons à insister pour que l'égalité du statut du français et de l'anglais soit le principe fondateur sur lequel repose la modernisation par le gouvernement canadien des approches législatives, réglementaires et de politiques en matière de langues officielles. Nous nous attendons également à une approche basée sur des données probantes qui soit de portée et de vision nationales, rejetant la territorialisation des droits linguistiques. »

« À cette fin, le QCGN et la communauté que nous représentons appuient le prolongement de nouveaux droits en matière de langue de service au public et de langue de travail dans les entreprises sous réglementation fédérale, à condition que ces droits soient donnés aux Canadiens d'expression française comme anglaise, affirme Mme Jennings. Nous avons l'intention de continuer à travailler avec le Conseil du Trésor pour assurer la participation équitable des Québécois d'expression anglaise à la fonction publique fédérale au Québec (à l'extérieur de la région de la Capitale-nationale) et communiquerons sous peu avec Mona Fortier, la nouvelle présidente du Conseil du Trésor, à ce sujet.

Le Quebec Community Groups Network (www.qcgn.ca) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires d'expression anglaise de tout le Québec. Centre d'expertise et d'actions collectives fondées sur des données probantes, il cerne, aborde et explore les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et le dynamisme de la communauté québécoise d'expression anglaise. Le QCGN favorise également le dialogue et la collaboration entre ses organisations membres, les particuliers, les groupes, les institutions et les dirigeants de la communauté.

Pour plus de renseignements :

Rita Legault, directrice des communications | rita.legault@qcgn.ca
Téléphone : 514 868-9044, poste 223, cellulaire : 514 912-6555